

31 mars 2021

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Benoit Bapa inc.

Vaudreuil-Dorion, le 13 juillet 2021

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2021

5

	2021	2020
PRODUITS		
Subventions et projets (note 3)	1 544 775 \$	1 706 853 \$
Intérêts	6 314	8 335
Autres	600	30
	<hr/>	<hr/>
	1 551 689	1 715 218
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 146 763	1 207 386
Projets spéciaux	183 331	85 339
Loyer	139 453	143 401
Informatique	22 647	28 358
Honoraires professionnels	17 813	19 766
Fournitures de bureau et papeterie	15 658	17 174
Frais de déplacement et de représentation	8 917	14 945
Abonnements et cotisations	6 637	7 574
Télécommunications	6 199	10 536
Entretien et réparations	2 951	18 549
Énergie	2 630	2 907
Publicité	2 589	3 082
Assurances	1 849	1 668
Aménagement des locaux	864	300
Location d'équipement	583	2 022
Frais bancaires	340	208
Formation et colloque	-	12 690
Amortissement des immobilisations	10 681	9 483
	<hr/>	<hr/>
	1 569 905	1 585 388
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE PRODUIT	(18 216)	129 830
AUTRE PRODUIT		
Subvention salariale temporaire	22 033	-
	<hr/>	<hr/>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	3 817 \$	129 830 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2021

6

	Grevé d'affectations internes (note 13)	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	190 835 \$	13 944 \$	286 882 \$	491 661 \$	361 831 \$
Excédent des produits sur les charges	(420)	(5 959)	10 196	3 817	129 830
Affectations internes	180 178	-	(180 178)	-	-
SOLDE À LA FIN	370 593 \$	7 985 \$	116 900 \$	495 478 \$	491 661 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

BILAN

31 mars 2021

7

	2021	2020
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	968 060 \$	608 442 \$
Débiteurs (note 4)	162 608	33 711
Subventions à recevoir	148 118	148 741
Frais payés d'avance	8 308	5 166
	1 287 094	796 060
DÉPÔT	10 095	10 095
IMMOBILISATIONS (note 5)	29 417	20 689
	1 326 606 \$	826 844 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	409 899 \$	283 504 \$
Apports reportés (note 8)	339 797	44 934
	749 696	328 438
DETTE À LONG TERME (note 9)	60 000	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 10)	21 432	6 745
	831 128	335 183
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (note 13)	370 593	190 835
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	7 985	13 944
NON AFFECTÉ	116 900	286 882
	495 478	491 661
	1 326 606 \$	826 844 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 administrateur

 administrateur

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2021

8

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	3 817 \$	129 830 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	10 681	9 483
Amortissement des apports reportés	(4 722)	(4 187)
	9 776	135 126
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	289 842	(10 206)
	299 618	124 920
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(19 409)	(12 160)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme	60 000	-
Apports reportés	19 409	-
	79 409	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	359 618	112 760
ENCAISSE AU DÉBUT	608 442	495 682
ENCAISSE À LA FIN	968 060 \$	608 442 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, le taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale à l'égard des charges est comptabilisée dans les autres produits.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et la dette à long terme.

3. SUBVENTIONS ET PROJETS

	2021	2020
Emploi Québec - Service d'aide à l'emploi	835 849 \$	1 062 401 \$
Créneau carrefour jeunesse	196 078	153 407
Ouvre tes Horizons	142 338	-
MFOR - CEA Jeanne-Sauvé	64 091	62 945
Sphère	55 882	54 527
Mes finances, mes choix	49 312	47 615
Ma Réalité	39 253	41 280
Persévérance scolaire - École	29 711	57 238
Québec Pluriel	24 465	24 465
Carrefour Jeunesse-Emploi de Marquette/ICS/CSMB	22 890	59 484
Emploi-Québec - Service d'aide aux frais périphériques - Covid 19	19 912	-
Écoles et milieux en santé (Raccrochage)	16 306	16 917
Projet Pilote - École	14 922	40 090
Ententes commissions scolaires	10 000	22 753
Emplois d'été Canada	8 422	9 959
Partenaires 16-24	3 700	3 700
Cégep Gérald-Godin - Recherche d'emploi et de stage	3 520	880
École secondaire des Sources - Service motivation scolaire	3 000	7 000
Incubateur 2.0	402	14 395
Emploi Québec - Subvention salariale	-	14 125
Ateliers	-	8 726
Député - Soutien à l'action bénévole	-	500
H2O	-	259
Amortissement des apports reportés	4 722	4 187
	1 544 775 \$	1 706 853 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

11

4. DÉBITEURS

	2021	2020
Clients	2 756 \$	2 636 \$
Taxes à la consommation	9 017	10 601
Avances à un organisme sans but lucratif, sans intérêt	147 429	16 945
Autres	3 406	3 529
	<u>162 608 \$</u>	<u>33 711 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	48 522 \$	37 899 \$	10 623 \$	7 853 \$
Équipement informatique	107 783	88 989	18 794	12 836
Améliorations locatives	1 341	1 341	-	-
	<u>157 646 \$</u>	<u>128 229 \$</u>	<u>29 417 \$</u>	<u>20 689 \$</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 90 000 \$ au taux d'intérêt de 7,45 %.

7. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	217 116 \$	48 810 \$
Salaires et vacances	131 844	111 626
Avances d'un organisme sans but lucratif, sans intérêt	60 939	123 068
	<u>409 899 \$</u>	<u>283 504 \$</u>

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

12

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

	2021	2020
Solde au début	44 934 \$	59 599 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	328 745	44 934
	<hr/>	<hr/>
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	373 679	104 533
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin	33 882	59 599
	<hr/>	<hr/>
	339 797 \$	44 934 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Prêt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Ce prêt fera l'objet d'une radiation de 33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date	60 000 \$	- \$

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	- \$
2023	60 000 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés représentent des subventions destinées à financer des immobilisations. Ces subventions sont amorties à titre de produits au même rythme que les immobilisations correspondantes.

	2021	2020
Solde du début	6 745 \$	10 932 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	19 409	-
	<hr/>	<hr/>
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	26 154	10 932
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin	4 722	4 187
	<hr/>	<hr/>
	21 432 \$	6 745 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

13

11. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Débiteurs	(128 897) \$	16 544 \$
Subventions à recevoir	623	(93 480)
Frais payés d'avance	(3 142)	(502)
Créditeurs	126 395	81 897
Apports reportés	294 863	(14 665)
	<u>289 842 \$</u>	<u>(10 206) \$</u>

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en janvier 2022, représentant un engagement futur de 110 427 \$ au cours du prochain exercice.

De plus, l'organisme est liée par un contrat de service de téléphonie de 60 mois, représentant un engagement futur de 65 599 \$. Le contrat débutera lorsque l'installation de l'équipement de téléphonie sera complétée au cours de l'exercice prochain.

13. AFFECTATIONS INTERNES

	Solde au début des engagements	Engagements de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Solde résiduel des engagements
Projets spéciaux à caractère entrepreneurial	26 059 \$	- \$	420 \$	25 639 \$
Formation	2 954	2 046	-	5 000
Projets spéciaux	28 822	1 178	-	30 000
Améliorations locatives	10 000	(10 000)	-	-
Système informatique	14 000	-	-	14 000
Journée d'orientation - formation 22-23	14 000	1 000	-	15 000
Symposium CJE avril 2021	15 000	-	-	15 000
Parc informatique	40 000	(20 000)	-	20 000
Ressources humaines	30 000	(30 000)	-	-
Aménagement du centre de documentation	10 000	(10 000)	-	-
Réserve - prêt d'urgence COVID	-	40 000	-	40 000
Réserve - Publicité - image corporative	-	5 000	-	5 000
Réserve - Matériaux, communication - Relance	-	5 000	-	5 000
Solde à reporter	190 835 \$	(15 776) \$	420 \$	174 639 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

14

13. AFFECTATIONS INTERNES (suite)

	Solde au début des engagements	Engagements de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Solde résiduel des engagements
Solde reporté	190 835 \$	(15 776) \$	420 \$	174 639 \$
Réserve - Frais usager et bénévolat	-	5 000	-	5 000
Déménagement	-	60 954	-	60 954
Lettre de crédit - Espaces locatifs	-	100 000	-	100 000
Fonds de prévoyance	-	30 000	-	30 000
	190 835 \$	180 178 \$	420 \$	370 593 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et sa dette à long terme.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. Les subventions à recevoir étant gouvernementales, le risque est très minime. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.